

## Lutte contre la chenille processionnaire du pin.

Nom-Prénom :

Adresse résidence Oléron :

**Mail :**

Vos coordonnées mails seront seulement utilisées pour vous informer des dates de distributions des pièges. (au printemps et à l'automne)

Les dates de distributions seront transmises aux 8 mairies de l'île, apparaîtront sur le site internet et le panneau d'information de la Communauté de Communes.

### **LES ECO-PIEGES**

**L' ECO PIEGE** est une collerette à installer autour du tronc en **octobre-novembre** qui capture les chenilles lors de leur descente. (1 éco-piège par arbre touché)

Il existe **4 tailles différentes**, selon la circonférence de vos arbres (**tour du tronc**).

Si votre pin est infecté par plus de 10 nids, il faudra ajouter un sac collecteur et son tube de descente pour évacuer correctement le grand nombre de chenilles.

**Votre participation financière s'élèvera à 8 € par éco-piège, et à 1,50 € par sac collecteur supplémentaire ou sac de rechange. (chèque ou espèce)**

La circonférence se mesure à 2 mètres de haut à partir du sol, hauteur de pose du piège.

<b>Circonférence du tronc de l'arbre</b>	<b>Diamètre du piège correspondant</b>	<b>Votre participation</b>
<b>0,70 à 0,94 m</b>	Ø 30 cm	8,00 €
<b>0,85 à 1,75 m</b>	Ø55 cm	8,00 €
<b>1,45 à 2,45 m</b>	Ø80 cm	8,00 €
<b>2,00 à 3,14 m</b>	Ø100 cm	8,00 €
Sac collecteur + tube supplémentaire (+10 nids dans l'arbre)	-	1,50 €

→ A savoir, que le sac plastique collecteur et la bande de mastic qui maintient la collerette à l'arbre, sont à changer chaque année. (1,50€)

→ Distribution dans la limite des stocks disponibles

**POUR L'ATTRIBUTION D'ECOPIEGES MERCI DE VOUS MUNIR D'UN  
JUSTIFICATIF DE DOMICILE**